



12 communes

Côtes d'Armor
& Ille-et-Vilaine



CAMPING-CAR

ITINÉRANT

TOUTE PERSONNE ayant besoin de réaliser des formalités administratives

Quelle que soit sa commune de résidence (Côtes d'Armor / Ille-et-Vilaine)

Horaires : 09h00 -12h00* / 14h00 -17h00*

Permanences : 1/2 journée par commune - du lundi au vendredi*

* Horaires et fréquences variables en fonction des communes. Renseignements en Mairie.



L'ACCOMPAGNEMENT

TOUS PUBLICS : personnes âgées, jeunes, personnes isolées ou en manque de mobilité, actifs, etc.

2 AGENTS D'ACCUEIL vous accompagnent, en toute confidentialité, dans le camping-car. Ce service mobile, en adéquation avec les besoins du territoire communautaire, accompagne l'usager dans la réalisation des démarches administratives auprès de :

9 OPÉRATEURS



ACCÈS AUX DROITS (aides légales, impôts, retraite, justice, santé, etc.)

POINT D'ACCÈS NUMÉRIQUE dans le camping-car et les communes partenaires.



INFORMATION & RENSEIGNEMENTS

Tél. : 06 65 42 66 44

Mail : plouasne@france-services.gouv.fr

Site internet : www.plouasne.fr

